

Bouygues Telecom fait le pari de rester seul

Martin Bouygues refuse l'offre de Patrick Drahi, convaincu que sa filiale de téléphonie va renouer avec les profits

Droit dans ses Weston ! Sollicité par Patrick Drahi, qui proposait de lui racheter sa filiale de téléphonie pour plus de 10 milliards d'euros, Martin Bouygues, le PDG du groupe homonyme, a renvoyé le tycoon franco-israélien à ses études. Après plus de deux heures de réunion mardi 23 juin, le conseil d'administration du géant du BTP, des télécommunications et des médias " a décidé à l'unanimité (...) de ne pas donner suite à l'offre non sollicitée du groupe Altice visant à acquérir Bouygues Telecom ", selon un communiqué publié dans la soirée.

Dans l'entourage de Martin Bouygues, on affirme que ce refus est " définitif " et que " ce n'est pas un milliard d'euros de plus ou de moins qui changeront quelque chose ". Après avoir avalé SFR en avril 2014, pour 13,3 milliards d'euros, M. Drahi avait proposé 8 milliards fin 2014 pour racheter Bouygues Telecom, puis 9 milliards au printemps 2015. A chaque fois, M. Bouygues avait éconduit son prétendant. " On commence à être habitués aux offres de Drahi, elles ne nous impressionnent plus ", assure un proche de l'homme d'affaires.

Pour justifier son entêtement, M. Bouygues met en avant plusieurs arguments. Le principal est lié au risque d'exécution du projet. " L'offre de Patrick Drahi souffre d'un handicap rédhibitoire, explique un administrateur. Il ne peut pas prendre à sa charge les risques liés au droit de la concurrence, parce que ce sont des banques qui le financent intégralement. Or, jamais une banque n'acceptera de financer en aveugle, elle doit avoir la garantie d'un périmètre défini. "

Pourtant, l'Autorité de la concurrence avait laissé entendre en 2014, lors de la tentative de rachat de Bouygues Telecom par Orange, qu'un marché à trois au lieu de quatre n'est pas anti-concurrentiel par nature, pour peu qu'un des acteurs joue le trublion, Free par exemple, et permette la concurrence. " Ceci dit, Patrick Drahi aurait dû faire des concessions drastiques, ce qui pouvait remettre en cause l'intérêt stratégique de l'opération ", indique un bon connaisseur des sujets de régulation. C'est notamment le cas du marché des services aux professionnels qui risquait, avec la disparition de Bouygues Telecom, de devenir un duopole entre Orange et SFR.

Prévoyant, M. Drahi avait anticipé cet écueil en signant un accord de cession du réseau mobile de Bouygues Telecom à Free en cas de réussite de la transaction. Un montage qui semble avoir agacé Martin Bouygues, dont les relations avec Xavier Niel, propriétaire d'Iliad, la maison mère de Free - et actionnaire à titre individuel du Monde - , sont notoirement mauvaises. Invité de RTL mercredi 24 juin, le patron s'est ainsi étonné que " messieurs Drahi et Niel se soient mis bras dessus, bras dessous ".

Les risques sociaux

Autre motif invoqué par les dirigeants de Bouygues pour rejeter l'offre d'Altice : les risques sociaux liés à une fusion entre deux entreprises aux profils similaires. Plusieurs milliers d'emplois risquaient de disparaître, selon les syndicats. Mis au courant du projet de M. Drahi, par une indiscrétion début mai, M. Bouygues aurait d'ailleurs très vite alerté les pouvoirs publics de cette menace. " Il a encore rencontré Emmanuel Macron samedi et il a vu François Hollande à l'Élysée mardi matin ", affirme un bon connaisseur du dossier. Ces échanges expliquent la célérité avec laquelle Bercy a contacté les rédactions dimanche

matin, lorsque le *JDD* a révélé le projet d'Altice, afin de s'y opposer au nom de l'emploi et de l'investissement.

Lors d'un entretien à Bercy mardi soir, peu avant que soit rendue publique la décision du conseil d'administration de Bouygues, M. Drahi a bien tenté de convaincre M. Macron du bien-fondé de son " *projet industriel* " et de l'absence de casse sociale. Selon nos informations, le tycoon aurait indiqué au ministre être prêt à prendre le même engagement qu'en 2014 lors du rachat de SFR par Numericable : pas de suppression d'emplois pendant deux ans.

Le refus de Martin Bouygues traduit aussi une conviction de l'industriel : Bouygues Telecom peut vivre seul. " *Une entreprise n'est pas une marchandise comme une autre, tout n'est pas à vendre, et dans cette affaire, nous avons maintenant recréé un projet d'entreprise pour Bouygues Telecom, avec beaucoup de sacrifices de la part des salariés* ", a déclaré mercredi matin le PDG du groupe. Un attachement sans doute lié au fait que c'est Martin Bouygues qui a créé la filiale télécommunications du groupe, en 1994, un an après le décès de son père Francis.

Pour l'homme d'affaires, les atouts de Bouygues Telecom sont clairs : " *Dans le mobile, - nous avons - les coûts les plus faibles du marché, le deuxième meilleur réseau, et dans le fixe, des offres peu répliquables par ses concurrents* ", a-t-il expliqué sur RTL. Dans ces conditions, le PDG est convaincu qu'un marché français à quatre opérateurs est viable, à " *condition que la régulation soit équitable* ". Preuve de cette confiance, Bouygues a indiqué dans son communiqué publié mardi soir que sa filiale " *a les moyens de retrouver à l'horizon 2017 une marge d'Ebitda - résultat opérationnel avant impôts et amortissements - de 25 % minimum* ", soit son niveau de 2011, avant l'arrivée de Free sur le marché des mobiles. Actuellement, cette marge n'est que de 12,7 %.

Une conviction que ne partagent pas tous les spécialistes. " *C'est ambitieux sur un marché très concurrentiel*, relève Dexter Thillien, analyste chez BMI Research. *Pour augmenter ses marges, Bouygues doit réduire ses coûts et faire croître ses ventes, notamment via une baisse des prix dans l'Internet fixe. A court terme, cela augmente plus les parts de marché que les profits. La question est de savoir si Bouygues a les épaules assez larges pour tenir longtemps cette stratégie.* "

Quelles que soient les tentatives de Bouygues Telecom pour regagner des parts de marché, il reste le plus fragile des quatre, estiment d'autres. " *Je pense que ça va être très difficile de rester à quatre acteurs si l'un d'entre eux, comme Iliad, remet un coup de feu en termes d'intensité concurrentielle - comme par exemple sur les prix* ", remarque Stéphane Beyazian, analyste à la banque Raymond James.

L'aspect humain semble aussi avoir joué dans la décision du groupe de BTP. Selon des proches de M. Bouygues, " *Drahi représente tout le capitalisme que Martin déteste, il est fier de lui résister* ". " *N'oubliez jamais que Bouygues est un groupe familial que Martin a hérité de son père et dont un tiers du capital est détenu par ses salariés*, abonde un autre. *Accepter de céder une partie d'entre eux à un acrobate financier - M. Drahi - ou à un acrobate technique - M. Niel - n'est pas concevable pour lui.* "

Les dirigeants d'Altice semblent d'ailleurs l'avoir compris. Si M. Drahi n'a pas voulu commenter la décision de Martin Bouygues, certains notaient une certaine résignation de sa part. " *La consolidation des télécommunications n'est pas pour demain* ", remarquait un bon connaisseur du dossier.

Sarah Belouezzane, Anne Eveno, et Cédric Pietralunga